

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 20 (1891)

**Heft:** 11

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Conseil fédéral, en lui demandant de faire simplifier les examens des futurs médecins par des hommes d'école.

Cette longue discussion fut suivie d'une communication de M. Attinger sur les institutions de Lycurgue.

Nous ne parlerons pas du banquet qui fut servi ce jour à l'hôtel du Faucon, ni des vins d'honneur offerts généreusement par la ville de Neuchâtel, ni des nombreux toasts qui y furent portés.

Le comité de réception avait organisé pour le lendemain une excursion archéologique à Avenches, préparée le soir par une causerie de M. William Wavre, professeur à Neuchâtel.



## Bibliographies

### I

**Éléments d'instruction civique**, par A. BOURQUI. Ouvrage adopté par la Direction de l'Instruction publique. Cinquième édition. Fribourg, imprimerie Galley. — Prix : 55 cent.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que l'excellent manuel d'instruction civique de M. le préfet Bourqui vient de sortir de presse. L'édition précédente a subi certains changements ; l'auteur a accentué le caractère religieux de son ouvrage. La distribution des matières et la méthode sont restées les mêmes. Il serait dès lors superflu d'analyser et d'apprécier un travail que tous nos lecteurs connaissent de longue date. Le succès qu'il a obtenu auprès du corps enseignant en est le meilleur éloge.

### II

**Cours élémentaire de langue maternelle**, par DUSSAUD, professeur de pédagogie au Gymnase de Genève, inspecteur des écoles. Deuxième partie. Lausanne, chez Payot.

Le *Bulletin* de 1889 (p. 88) a consacré un long article à l'appréciation de ce nouveau cours de langue. En voici la deuxième partie. Elle a pour objet l'analyse et la construction de la phrase simple à plusieurs propositions ; la syntaxe des différentes espèces de mots ; la conjugaison des verbes irréguliers ; la classification des verbes ; l'emploi et la concordance des modes et des temps ; enfin la composition.

Fidèle à la méthode du Père Girard, M. Dussaud, qu'une mort prématurée a malheureusement enlevé à l'enseignement, prend pour point de départ de l'exposé des règles grammaticales, non une formule théorique ou une définition, mais des phrases complètes qui renferment une application de la règle en question, ainsi que nous le disions dans l'article bibliographique consacré à la première partie de ce manuel. Pour mieux faire voir la marche si rationnelle du livre, empruntons la leçon sur l'*Adverbe*:

Ce n'est pas depuis bien longtemps que les plumes métalliques sont généralement employées. Autrefois, on ne se servait guère que de plumes d'oies. On ne connaît pas très exactement la date de leur invention ; toutefois on peut la placer vers l'année 1803. Ce n'est vraiment que depuis 1820 qu'elles furent introduites à peu près partout, grâce aux perfectionnements apportés à cette fabrication par James Perry, de Londres. C'est plus particulièrement à Birmingham qu'on se livre en grand à cette industrie. Maintenant on en fabrique aussi de fort bonne qualité en France, en Allemagne, en Suisse et aux Etats-Unis d'Amérique.

La plume d'oie a bien encore des amis fidèles, mais ils sont fort peu nombreux.

Examinons la signification des adverbes renfermés dans ce morceau et rendons-nous compte de leur influence sur le sens des phrases dans lesquelles ils se trouvent, c'est-à-dire voyons quelle modification l'adverbe fait subir au mot auquel il se rapporte.

L'adverbe modifie un verbe, un adjetif ou un autre adverbe ; il peut aussi se joindre à un substantif pour former une locution adverbiale.

« Ne pas », adverbe de négation, modifie « est ». Ce n'est pas, signifie exactement le contraire de : c'est.

« Depuis bien longtemps » locution adverbiale composée de la proposition depuis et des adverbes bien et longtemps.

Toute cette proposition « ce n'est pas depuis bien longtemps » forme un complément de temps, de la proposition suivante : « Les plumes métalliques sont généralement employées. »

Il y a inversion, la proposition complément étant avant la principale.

« Autrefois », complément de temps.

« Guère » signifie peu. Cet adverbe modifie « servait » ; c'est comme s'il y avait : autrefois on se servait peu des plumes métalliques. »

La marche suivie par M. Dussaud tient un rang intermédiaire entre la méthode de notre *Livre de lecture* et les anciennes grammaires. Ce n'est pas la forme aride et abstraite de nos anciens manuels, cependant les morceaux de lecture sont au service de la grammaire, tandis que cet ordre est renversé dans le *Livre de lecture*, 2<sup>me</sup> degré, où l'étude de la grammaire et les exercices de rédactions se présentent sous la forme de simples applications aux textes du *Livre de lecture*.

Ce cours de langue maternelle constitue un grand progrès et un acheminement vers l'idéal que nous rêvons pour nos écoles. La culture des facultés et l'acquisition de connaissances utiles tendent de plus en plus à prendre la place des exercices mécaniques de mémoire et de l'étude stérile de l'orthographe, qui ne comptent encore que trop de partisans. Les récitations littérales de textes incompris sont pratiquées chez nous même pour l'étude la plus importante, celle qui doit éclairer l'intelligence de l'enfant, diriger sa volonté en pénétrant au fond de son âme, nous voulons parler de l'étude du catéchisme. On pense connaître la religion parce qu'on peut réciter le mot à mot des leçons et l'on se croit dispensé dès lors d'en pénétrer le sens, d'en approfondir la doctrine.

La récitation des formules grammaticales est aussi stérile pour l'étude de l'orthographe que la récitation des leçons du catéchisme

pour l'intelligence de la religion. Le nouveau manuel sorti de la plume si compétente de M. Dussaud contribuera à réagir contre l'ancien système que nous a imposé la routine.

R. H.

III

**Nouvelle méthode de dessin à main levée**, par FRANÇOIS et LANDA. Cours moyen, 10 cahiers ; cours élémentaire, 10 cahiers. Lesieur, éditeur, à Valenciennes.

Ce cours est réparti par mois, conformément au programme détaillé des écoles françaises. Il est sagement gradué et il va du *point*, de la *ligne droite*, etc., jusqu'aux *ornements variés* et aux *premières études des animaux*. Une page du cahier renferme le modèle et la page qui se trouve en face est réservée à la reproduction du dessin par l'élève. Pour faciliter les exercices, les auteurs de la méthode ont quadrillé le papier. N'ont-ils pas rendu ainsi le travail de l'élève machinal ? Nous le craignons. De plus, les modèles doivent être reproduits dans les mêmes proportions. N'aurait-il pas mieux valu obliger l'élève à changer et à varier l'échelle de ses dessins ? Ce sont les deux seules observations que nous ayons à faire au sujet de cette excellente méthode.

---

## L'EXPOSITION INDUSTRIELLE 1892

ET LE CORPS ENSEIGNANT

---

Il y aura à Fribourg, en août et septembre 1892, une exposition industrielle cantonale. Or, il serait désirable que le corps enseignant expose aussi les appareils et objets que plusieurs ont pu construire pour compléter leur enseignement. Dans cette catégorie de travaux, nous plaçons en tout premier lieu les reliefs. On sait que la Confédération publie l'atlas *Siegfried*, du nom du colonel qui en a commencé le levé. Les cartes de ces atlas sont établies au 1 : 25000<sup>e</sup> pour la plaine et le Jura et au 1 : 50000<sup>e</sup> pour les hautes Alpes.

Le canton de Fribourg à lui seul se compose de 52 feuilles au 1 : 25000. Or, un relief au 1 : 25000 du canton serait une belle œuvre à laquelle nul mieux que les instituteurs ne saurait s'associer. Nous proposons donc l'établissement d'un tel relief en 52 planches. Pour cela, il faut quarante instituteurs fermement décidés à consacrer leurs quelques loisirs à la confection d'un objet utile. Ceux qui penseront pouvoir répondre à cette proposition sont priés de s'adresser au soussigné qui leur donnera tous les renseignements nécessaires, et qui leur fera voir la manière de faire ces sortes de travaux.

Léon GENOUD.

---